

Image not found or type unknown



Acompte pour voiture d'occasion

Par **thierry06**, le **04/03/2016** à **07:09**

Bonjour dans un concessionnaire automobile vendeur de voiture d'occasion je me suis décidée sur une voiture de la marque Bmw sur laquelle plus tard en me renseignant j'ai vu qu'il y avait un défaut sur le moteur d'origine pour ne pas citer le N47 je lui avait renversé un chèque d'acompte de 1000 € puis-je choisir un autre véhicule dans sa concession en sachant que je n'ai pas pris encore livraison de la voiture? Merci à tous pour votre réponse

Par **janus2fr**, le **04/03/2016** à **07:32**

Bonjour,
Seul un accord commercial avec le vendeur vous permettrait de modifier votre commande. Légalement, la signature d'un bon de commande avec versement d'un acompte scelle définitivement la vente...